

AVIS PUBLIC

**ADOPTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER DE 2015)**

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 8 décembre 2014 à 19 h, en la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, un Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier de 2015) sera adopté.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-sixième jour de novembre deux mille quatorze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement